



# Compte-rendu formation spécialisée du 28/05/2024

## 1- Programmation annuelle des visites de service par la formation spécialisée

Une des missions de la formation spécialisée du CSA est d'effectuer des visites de services sur des thématiques relatives à la santé, la sécurité et les conditions de travail. Pour ces visites, une délégation est constituée de représentants du personnel, de représentants de la Direction locale, souvent accompagnés de l'inspecteur santé, sécurité au travail.

En amont de ces visites, un questionnaire relatif à la thématique est réalisé par les membres de la délégation désignés. Une restitution est ensuite présentée à l'ensemble des membres de la formation spécialisée, afin de détecter et de répondre à d'éventuels problèmes en termes de santé, de sécurité et de conditions de travail.

À la demande des organisations syndicales, une programmation annuelle de trois services a été établie :

- l'antenne du SIE de Strasbourg délocalisé à Forbach. Il semble pertinent de se rendre dans ce service pour faire un point d'étape sur cette nouvelle structure de travail ;
- le CFP de Sarrebourg qui est concerné par deux restructurations importantes au 1<sup>er</sup> septembre avec l'arrivée de la Trésorerie de Lorquin au SGC et la création de l'antenne du Service départemental des impôts fonciers ;
- le SGC de Metz qui a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les organisations syndicales ont également demandé que soit désignée en séance la délégation afin qu'elle puisse se réunir rapidement pour travailler sur les thématiques et le questionnaire. Les organisations syndicales ont recadré la direction sur la méthode de travail. Pour remplir pleinement leurs fonctions, ces visites ne doivent pas être improvisées à la va-vite.

## 2- Point sur la sécurité

La direction a présenté un plan global relatif à la sécurité des agents dans le département. Ce plan prévoit des niveaux et des procédures d'alerte harmonisées à tous les agents.

Les points abordés sont :

- La sécurité des sites
- La sécurisation des agents nomades
- La sécurité des agents quel que soit leur métier
- Les modalités de signalement des incidents
- La diffusion des consignes
- Les liens avec les forces de l'ordre et le Parquet

La CGT Finances Publiques se félicite que cette thématique soit prise d'une manière globale. Toutefois, nous avons signalé des problèmes à la fois particuliers et généraux dans les services. À titre d'exemple, il est clairement rappelé dans la note que « *les agents accueillant du public peuvent dès lors qu'ils s'estiment en situation de risque être autorisés à retirer tout élément nominatif d'identification, à se présenter au moyen du seul prénom ou d'un pseudonyme, de manière à garantir leur anonymat* ». Pour la CGT, les agents ne sont pas sensibilisés sur cette possibilité, et nous avons demandé à la direction d'en informer tous les agents.

La CGT a demandé que sur certaines thématiques (risque d'attentat), la direction se rapproche des services compétents de la Préfecture et de la police, pour sensibiliser les agents aux gestes et postures adéquates.

Sur les situations particulières, nous sommes intervenus sur la caisse de la Trésorerie hospitalière de Metz-Thionville délocalisée à l'hôpital de Mercy. Nous avons alerté sur le changement d'organisation au sein de l'hôpital de Mercy qui risque d'éloigner les services de l'hôpital (facturation) de la caisse tenue par un agent de la DDFIP. La proximité de ces deux services facilite l'accueil des usagers. La séparation physique de ces deux services risque de balader les usagers à l'intérieur de l'hôpital, pouvant générer des tensions entre les usagers et les agents.

Nous avons demandé à la direction pourquoi il n'y avait pas de vigile au CFP de Saint Avold alors que celui-ci connaît une forte affluence lors de la campagne de déclaration de revenus. La première réponse a été que les responsables sur place (responsable du SGC et du SIE) n'avaient pas fait de demande. Après vérification, il s'avère qu'une demande a bien été faite, mais refusée par la direction locale, car il n'existe pas d'antenne du SIP de Forbach à Saint Avold. Nous avons demandé qu'à l'instar des autres services demandeurs, le CFP de Saint Avold soit doté d'un vigile.

Dans cette thématique sécurité a été abordé le passage de la flamme olympique à Metz le 27 juin. Comme tout événement de ce type, il peut générer des difficultés pour les agents et des risques de perturbations de tout ordre. La Direction nous a informé qu'un comité de pilotage avec le Préfet va se réunir. Pour la direction, à cette heure tout est envisagé (télétravail, fermetures de sites au public et/ou aux agents ...).

### **3- Point budgétaire**

A chaque formation spécialisée des projets de financements en lien avec la santé, la sécurité et les conditions de travail sont votés, le CSA en formation spécialisée disposant d'un budget annuel pour répondre à ces problématiques.

#### - Formations envisagées

« Gestion des agressions et incivilités » : formation de 2h en visioconférence. Lors du groupe de travail du 14 mai, la CGT avait demandé des compléments d'information quant au contenu de cette formation. La fiche très succincte présentée ne permettait de se prononcer sur l'utilité de cette formation. Pour la CGT, cette méthodologie pose problème. Les assistants de prévention et les personnels des ressources humaines ont bénéficié de cette formation, et les représentants du personnel n'ont pas eu la possibilité d'y assister. Le sentiment qui ressort de ce fonctionnement du dialogue social est une infantilisation des représentants du personnel. Nous devons croire sur parole tout ce que la direction nous propose. Nous rappelons qu'il n'y a pas de lien de subordination autour de la table et demandons à être traités sur un pied d'égalité. La CGT a décidé de s'abstenir, les informations fournies ne permettant pas de valider cette formation qui aurait peut-être été bénéfique aux agents.

#### - Panneaux insonorisation

Budget prévu : 11 825,93€

La CGT s'est abstenue. Pour nous, le problème est pris complètement à l'envers. On restructure d'abord en créant des espaces ouverts. À l'usage, ceux-ci créent de mauvaises conditions de travail, notamment du fait de l'accueil téléphonique. S'agissant d'un réel besoin pour les agents, nous n'avons pas voté contre cette dépense, qui aurait pu être évitée.

#### - Stores au SGC de Metz

Budget prévu : 6507,60€

Vote pour

#### - 24 kits télétravail

Budget prévu : 1234,66€

Vote pour

#### - 30 cales réhausseur de bureau

Budget prévu : 1854

Vote pour

#### - 20 souris verticales

Budget prévu : 216€

Vote pour

#### **4- Annotations au registre SST**

Les deux dernières annotations ont été présentées.

#### **5- Fiches de signalement**

Depuis le début de l'année, 19 fiches de signalement. Elles concernent des violences verbales, des menaces. 7 d'entre elles sont internes (altercations entre agents). Malheureusement, ce phénomène semble progresser au sein de nos services.

Nous regrettons que depuis quelques mois nous ne sommes plus destinataires de la fiche en tant que telle mais seulement une synthèse effectuée par la direction. Cette situation ne nous permet d'exercer pleinement notre rôle de prévention.

#### **6- Accidents du travail**

Cette formation spécialisée du CSA a permis de faire un point d'étape sur les accidents depuis le début de l'année. Ils sont au nombre de 8 (5 accidents de trajet, 2 accidents de service, 1 accident de mission). L'ensemble de ces accidents ont généré 99 jours d'arrêts de travail de nos collègues.

#### **7- Questions diverses**

##### - Déménagement de la paierie départementale

La direction nous a présenté un futur déménagement de la paierie départementale « en cours d'analyse ». Cette dernière devrait quitter les locaux de l'avenue Malraux pour rejoindre le 4ème étage de la Cité administrative le 31/12/2024.

Nous avons interpellé la direction locale sur la problématique de transport pour les agents venant en train. Le déménagement va occasionner pour ces agents environ 40 min de trajet domicile-travail supplémentaire par jour.

Concernant le calendrier, nous avons soulevé le fait que la fin d'année représente une charge de travail importante à la paierie départementale, en période de congés et avec un pont naturel le 27/12. Les agents s'interrogent de l'urgence de ce déménagement. Pour la direction il est impératif de passer à la téléphonie TOIP au 1/01/2025, ce qui aurait déclenché ce déménagement précipité.

##### - Responsabilité des gestionnaires publics

Nous avons eu connaissance d'un premier jugement de la Cour des comptes en application de la Responsabilité des gestionnaires publics (RGP) (cf tract), engageant un agent de la DGFIP.

Nous constatons qu'un agent autre que le responsable peut voir sa responsabilité engagée (*ici l'adjoint de la trésorerie, demain le contrôleur ou l'agent?*) sur des faits commis bien avant la mise en place de la RGP. En effet, le juge estimant que les sanctions prévues par la RGP sont plus faibles que les sanctions antérieures, celle-ci s'applique sur des actes commis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Nous demandons à la DDFIP 57 d'informer les agents sur les processus de travail et les risques encourus. Le rôle de la direction est de protéger les agents dans l'exercice de leur mission.

La RGP qui devait « fluidifier » nos procédures se trouve être source d'angoisse auprès des collègues